
Vaccination des enseignants et du personnel éducatif

Pour faire suite aux annonces du président de la République, le maire de Romans, Marie-Hélène Thoraval, propose d'organiser des créneaux dédiés, afin de permettre la vaccination des enseignants et du personnel éducatif dans les meilleurs délais,

Le président de la République a annoncé, mardi dernier, la mise en place d'une campagne de vaccination dédiée pour certaines professions exposées dont les enseignants, sans exigence particulière d'âge ou de problèmes de santé.

Afin de pouvoir mettre en œuvre les annonces présidentielles le plus rapidement possible, le maire, après avoir eu l'aval de l'Education Nationale, a fait partir, ce jeudi matin, un courrier, à tous les directeurs et directrices des écoles de Romans publiques et privées.

Dans ce courrier, elle leur propose d'établir une liste de personnes qui souhaiteraient être vaccinées en priorité parmi les personnels éducatifs des écoles (enseignants, accompagnants d'élèves en situation de handicap...) et de la faire parvenir à la Direction Education Famille de la Ville avant la fin du mois de mars. Ce, afin d'être en mesure d'évaluer le volume de doses nécessaires et de déployer les créneaux de vaccination en relation.

Le Maire de Romans s'est également manifestée auprès des présidences du Département et de la Région, afin de proposer les mêmes dispositions aux enseignants et personnels éducatifs des collèges et des lycées qui sont de leur compétence.

« Mon propos est, en effet, de tout mettre en œuvre pour une vaccination optimisée et dans les meilleurs délais, afin de sortir de cette crise sanitaire au plus tôt. » déclare Marie-Hélène Thoraval.

Pour mémoire, mis en œuvre par la Ville de Romans dès le mois de janvier, le centre de vaccination des Cordeliers, permet à l'heure actuelle de vacciner 480 personnes par jour, sur la base des publics priorités par l'Etat, avec une montée en puissance annoncée pour les semaines à venir. À ce jour nous approchons des 15 000 injections.